

# Bienvenue à l'école maternelle

## Elsa Triolet

Place Anatole France 26260 St Donat sur l'Herbasse

**Tél: 04 75 45 15 16**

**Mail: ce.0260636a@ac-grenoble.fr**

### *Chers parents,*

Ce guide pratique définit les règles de fonctionnement de l'école en général et de notre école en particulier. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

**Tout au long de l'année, l'équipe éducative va faire son maximum pour vos enfants et compte sur votre confiance.**

## 1 L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'école a 5 classes.

L'équipe comprend 6 enseignants. L'équipe est susceptible de changer à chaque rentrée et de comporter des postes à temps partiels.

Pour la rentrée 2022/2023 elle se compose de Carole BELLERI (enseignante et directrice), Fabienne PELLEGRINI, Nathalie GABORIT, Catherine BARRET (à temps partiel) et Corinne ANGE.

Christine Chevreton assure la décharge de direction un jour par semaine, le vendredi et le complément de Catherine Barret le mardi.

et des enseignants spécialisés du RASED: une psychologue scolaire:

Nathalie Hortan et un maître E: Jean Marie Chausson

## 2 LES ATSEM:

Trois ATSEM ( Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et un agent faisant fonction sont présentes dans l'école: Nathalie Milhoud, Christine Libat, Cathy Domisse et Virginie Penel.

Enseignants et ATSEM sont complémentaires pour accompagner les élèves pendant leur journée à l'école.

Les enseignants sont garants de l'aspect pédagogique des activités proposées en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale. Les ATSEM les assistent dans les préparations matérielles et dans la mise en œuvre de ces activités.

Enseignants et ATSEM veillent au bien être des élèves et les ATSEM prennent en charge les soins d'hygiène à apporter aux enfants.

D'autres agents non spécialisés sont également présents pour l'entretien des locaux, la mise en œuvre des temps péri-scolaires (cantine, garderie). Les ATSEM assurent la cantine et/ou la garderie.

### **3 LES SERVICES :**

#### **a ) La garderie :**

La commune peut accueillir les enfants à la garderie, le matin à partir de 7h15, et le soir de 16h30 jusqu'à 18h30. Pour la garderie du soir, votre enfant devra apporter un goûter.

Pour tout renseignement s'adresser au bureau des affaires scolaires (Mme BOSSANNE: 04 75 45 84 55 et 06 28 40 48 27)

#### **b ) La restauration scolaire :**

La restauration scolaire se fait dans les locaux derrière l'école maternelle. Les cuisinières préparent les repas sur place avec le plus de produits locaux et bio possibles. Les inscriptions se feront à la fin du mois de juin.

Pour tout renseignement s'adresser au bureau des affaires scolaires .

#### **c ) Santé :**

Il est prévu une visite médicale en petite section, par le médecin de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), et une autre, en grande section, par le médecin scolaire . Ces visites se déroulent sur le temps scolaire. Pour la visite PMI, la présence d'un parent de l'élève est souhaitable .

#### **d ) RASED :**

Le Réseau d'Aide Spécialisée pour les Enfants en Difficulté intervient pour repérer, analyser et aider les enfants en difficulté pédagogique, psychologique ou ré-éducative, à la demande des enseignants et avec l'accord des familles.

Il se compose d'un psychologue scolaire et d'un maître E sur un secteur géographique qui comprend Saint Donat et quelques localités alentour.

Les parents peuvent demander l'aide de la psychologue scolaire au 06 40 23 43 75

## 4 AUTOUR DE L'ÉCOLE

- L'association des parents d'élèves « Le Sou des Écoles Publiques Elsa Triolet et Louis Aragon », par ses différentes actions contribue à recueillir des fonds pour financer de nombreux projets culturels ( cinéma, théâtre, musée, animations et spectacles à l'école...). Tous les parents sont les bienvenus pour s'impliquer aux différentes activités.
- Notre école possède une coopérative scolaire. Une cotisation volontaire vous sera proposée en début d'année
- Les représentants des parents d'élèves, élus chaque année, siègent au Conseil d'École. Ce Conseil se réunit 3 fois dans l'année scolaire.

### Une semaine à l'école Elsa Triolet :

#### École le lundi, mardi, jeudi, vendredi

Tous les matins : Entrée à **8h20** et sortie à **11h30** par cour

Tous les après-midis : Entrée à **13h20**  
par le parvis pour les enfants qui vont au dortoir.

par la cour pour les autres.

Sortie à **16h30** par la cour pour tous.

*(fermeture des portes 10 minutes après chaque entrée en classe)*

### L'accueil à l'école maternelle

L'accueil proposé par l'école maternelle va permettre à votre enfant, tout en tenant compte des besoins liés à son jeune âge, de devenir autonome, de s'approprier des connaissances et des compétences pour préparer son entrée à l'école élémentaire.

## Les activités réalisées pendant le temps scolaire

Votre enfant , en rentrant à l'école, va petit à petit découvrir et apprendre son rôle d'élève. Nous vous communiquerons des éléments qui pourront servir de mémoire du travail effectué en classe (cahiers, classeurs, dossiers...). L'intérêt et le soin que vous y porterez, seront vraiment importants pour votre enfant, que ce soit à la maison ou en consultation à l'école.

Mais la partie essentielle du travail effectué par votre enfant ne laissera pas de trace sur papier et pourtant, c'est ce qui engage une énergie considérable : vous quitter, venir à l'école, vivre avec d'autres enfants, d'autres adultes, s'asseoir et écouter, parler et être compris par tous, devenir autonome, ainsi que tout ce qui est travaillé en motricité, en chant... bref apprendre à devenir un élève...

Pour lire, écrire, compter, il faut prendre du plaisir à le faire.

Il faut se connaître, s'exprimer, maîtriser le langage et connaître son corps.

Nous travaillons dans ce sens dans toutes les disciplines scolaires.

Pour apprendre, il faut du temps, parce que :

- un enfant perçoit et identifie plus lentement qu'un adulte
- un enfant met plus de temps pour sélectionner une réponse
- un enfant a besoin de temps pour expérimenter à son rythme
- un enfant ne considère qu'un aspect de la tâche et à tendance à ignorer les autres.

C'est pourquoi nous distinguons, en maternelle quatre étapes dans les apprentissages

1. découvrir
2. expérimenter, observer
3. utiliser, maîtriser
4. s'approprier, créer

## Fréquentation, retards et absences :

Cette étape importante de scolarisation est le début d'un partenariat famille / école au service de votre enfant. Une fréquentation assidue est la garantie de la réussite scolaire. Depuis la rentrée scolaire 2019/ 2020, l'âge de l'obligation scolaire a été abaissé à 3 ans.

☞ Pour le bon fonctionnement des classes, il est impératif d'être ponctuel. Toutefois, en cas de retard exceptionnel, veuillez sonner, une ATSEM conduira votre enfant dans sa classe.

☞ En cas d'absence de votre enfant : merci de prévenir l'école rapidement plutôt par mail ou à défaut par téléphone et de faire connaître le motif de l'absence. L'adresse mail de l'enseignant de votre enfant vous sera communiquée en début d'année

Les enfants absents plus de 4 demi-journées dans le mois, sans motif valable , seront signalés aux services de l'Inspection académique.

## Règles de vie

Pour vivre harmonieusement ensemble, l'école possède une charte de vie qui définit **les droits et les devoirs** de chacun ainsi que les principales règles à respecter.

L'équipe enseignante et encadrante protège et respecte les enfants. Elle s'engage à leur offrir des conditions de travail et de détente harmonieuses. Dans les classes, les élèves et les enseignants travaillent à ces règles de vie qu'ils construisent ensemble. Tous les enfants de l'école en ont connaissance.

### PARTOUT A L'ÉCOLE:

La politesse, l'écoute, l'absence de violence verbale et physique, le respect des locaux et du matériel sont les règles de vie exigées .

Vous serez destinataire du règlement intérieur de l'école.

## Motricité à l'école maternelle

La motricité occupe une large place à l'école. Les élèves de maternelle en font tous les jours. Pour cela, il est préférable que les cheveux de vos enfants soient attachés, qu'ils portent une tenue souple et des chaussures faciles à mettre seul(e).

Une paire de chaussons confortable pour la gymnastique est à fournir.

### Le temps de sieste

Nous proposons un temps de sieste aux élèves de petite section. Ceux qui mangent à la cantine seront installés au dortoir à partir de 12h30.

Les enfants qui mangent à la maison seront accueillis à 13h20 côté parvis.

Les enfants qui ne s'endorment pas sont levés à 14h00.

Les enfants qui réussissent à dormir sont réveillés à 15h pour aller dans leur classe.

Chaque enfant possède son propre lit.

Certains autres élèves peuvent être accueillis au dortoir en fonction des besoins de l'enfant, après concertation entre parents et enseignants.

Merci de fournir :

Un drap housse (120x60), une petite couverture.

Environ une fois par mois, nous vous demandons de laver et de rapporter ce linge.

## Les informations vous seront accessibles :

😊 En assistant à une première réunion pour tous les parents d'élèves organisée **au cours du mois de septembre**.

😊 En lisant les notes à votre intention, situées près des portes de chacune des classes.

😊 En assistant aux **réunions de classe** organisées par chaque enseignant, suite à la réunion collective de rentrée et au cours de l'année.

😊 **En consultant vos mails**, qui serviront d'outil de liaison destinés à faciliter la communication des informations entre les parents et l'école. Ce mode de communication permet de prendre rendez-vous, de demander ou recevoir des informations. N'hésitez pas à l'utiliser et à le consulter régulièrement, car il contient toutes les informations essentielles à la vie de l'école.

😊 De plus, vous pouvez **rencontrer les enseignants** de votre enfant, sans attendre qu'ils vous le proposent, en prenant rendez-vous. Ils se rendront disponibles et seront à votre écoute.

😊 Vous pouvez rencontrer la directrice en prenant rendez-vous pour s'assurer de sa disponibilité, si possible sur son jour de décharge.

## Vous pouvez aussi participer à la vie de l'école

😊 En accompagnant les sorties pédagogiques lorsque les enseignants font appel aux parents.

😊 En vous investissant dans les actions du Sou des écoles.

😊 En étant représentant de parents au conseil d'école.

😊 En venant à l'école pour présenter et jouer de votre instrument si vous êtes musicien, jardiner si vous avez la main verte, parler votre langue et présenter votre culture si vous venez d'un autre pays, etc

**DOCUMENTS A FOURNIR**

😊 **Une attestation d'assurance** : obligatoire. Pour que celle-ci soit valable, elle doit comporter les précisions suivantes :

- Prénom et nom de votre enfant

- Année scolaire 2022/2023

- Les deux garanties "**Responsabilité civile**" et "**Individuelle accident**"

A fournir pour l'école (à l'enseignant à la rentrée) et pour le péri-scolaire (donc un exemplaire chacun).

😊 **La fiche de renseignements** :

Il s'agit de renseignements nécessaires à l'école et qui resteront confidentiels.

En cas de séparation des parents, merci de bien remplir les coordonnées complètes (adresse et numéro de téléphone) des deux parents (nécessaires en cas d'urgence ainsi que pour les élections des représentants de parents d'élèves).

Tout changement d'adresse ou de renseignements figurant sur cette fiche et intervenant en cours d'année sont à signaler à l'enseignant et à la directrice.

Merci de communiquer votre adresse mail, très utile pour la communication.

## RENTRÉE SCOLAIRE

le jeudi 1er septembre 2022

à 8h20

pour tous

*(un mail vous sera envoyé par l'enseignant de votre enfant la veille de la rentrée)*

Voici quelques conseils pour préparer la rentrée de votre enfant en petite



### section :

- lui dire ce qu'il va faire à l'école
- l'habiller avec des vêtements et des chaussures faciles à mettre
- l'encourager à s'habiller seul

### Le jour de la rentrée :

- passez un petit moment avec votre enfant puis dites lui « au revoir »
- n'oubliez pas son doudou ou sa sucette pour une transition en douceur

### Liste du matériel :

- une boîte de mouchoirs en papier
- un rouleau d'essuie-tout ou un paquet de lingettes
- un verre en plastique dur marqué au nom et prénom de l'enfant
- des chaussons confortables et totalement fermés (maintien du pied ) marqués au nom et prénom de l'enfant
- des vêtements de rechange dans un petit sac à dos
- un drap housse (1,20 / 0,60) et une couverture marqués au nom et prénom de l'enfant pour la sieste à l'école.
- un sac pour transporter le matériel scolaire (cahiers, livres, classeurs...)

Tous les vêtements susceptibles d'être quittés doivent être marqués au nom et prénom de l'enfant, ainsi que son sac et son doudou .



Portes ouvertes le vendredi 10 juin ou le vendredi 17 juin, de 15h à 16h15